

ALLOCUTION DE JEAN-CLAUDE GAUDIN  
10E ANNIVERSAIRE DES RECIFS ARTIFICIELS  
mardi 22 mai 2018 à 11 heures

Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis,

Merci à tous pour votre présence pour la célébration du dixième anniversaire des récifs artificiels du Prado.

La Méditerranée, notre bien commun, est un écosystème menacé ; la pollution sous toutes ses formes, la surpêche, le réchauffement climatique, fragilisent les équilibres et affaiblissent la faune et la flore sous marines.

La préservation de la biodiversité est aujourd'hui au coeur des préoccupations des différents pays de la rive Nord, comme de la rive Sud.

Les réservoirs de la biodiversité, que sont l'herbier de posidonie et les récifs coralligènes qui servent à la fois de logement et de nourriture à de nombreuses espèces, sont en régression.

La Commission Européenne, les 9 et 10 février derniers, a précisément organisé un séminaire sur l'épuisement inquiétant de ces ressources.

Afin de réhabiliter les fonds marins dégradés et de renforcer le peuplement des espèces, la Ville de Marseille a créé dès 2008 avec ses partenaires, entre le Frioul et la corniche Kennedy, le plus grand site de récifs artificiels en Méditerranée et en Europe.

Ces 400 récifs artificiels ont été immergés sur une zone de 200 hectares répartis en six villages.

Ce " 112<sup>ème</sup> quartier " de Marseille a été surveillé par les Services Maritimes de l'État et une patrouille maritime municipale.

Afin d'évaluer l'impact de cet aménagement sur l'écosystème de la rade, la Ville de Marseille a coordonné un programme ambitieux et inédit de suivis scientifiques, complété par de la recherche et du développement, en partenariat avec l'Agence de l'Eau, impliquant également plusieurs universités, des bureaux d'études et le Centre National de la Recherche Scientifique.

Les données obtenues, analysées par les scientifiques, ont permis de mieux comprendre le fonctionnement des récifs artificiels et leur connectivité avec les autres espaces marins du littoral marseillais.

Au-delà de l'objectif premier de ces récifs artificiels en faveur de la biodiversité, mais aussi de la pêche et de ses petits métiers, le projet a été complété par le développement d'actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté auprès du public et des scolaires.

Cette ambitieuse opération a permis de réhabiliter et de repeupler les milieux marins : de nombreuses espèces ont été multipliées par trois, entraînant une augmentation très encourageante de la biodiversité.

C'est ainsi que l'opération " Récifs du Prado " est devenue une référence pour les gestionnaires et porteurs de projets de récifs artificiels à travers le monde.

Ce projet partenarial exceptionnel a représenté un investissement de 6 millions d'euros, et l'occasion m'est donnée de remercier à nouveau, très chaleureusement, tous les cofinanceurs qui l'ont fortement soutenu, l'Union Européenne, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil Régional.

Marseille fait figure de pionnier et la Ville est sollicitée dans des colloques nationaux et internationaux pour témoigner de ce projet innovant.

En 2013, le premier colloque euro-méditerranéen sur les récifs artificiels avait débouché sur la création d'un réseau méditerranéen sur les récifs et habitats artificiels.

Grâce à cette opération exemplaire en matière de concertation, la Ville de Marseille a obtenu en 2014 le Grand Prix du Génie Ecologique du Ministère de l'Ecologie, dans la catégorie " Préservation des Ecosystèmes Marins ".

Le bilan détaillé de cette opération en matière de biodiversité marine va vous être présenté dans quelques instants et je signale que la vidéo sous-marine des récifs artificiels sera diffusée prochainement sur les réseaux sociaux de la Ville.

Permettez-moi simplement de rajouter que Marseille, comme toutes les grandes métropoles portuaires du monde, est restée longtemps orientée vers les activités et le développement industriels.

Aujourd'hui, Marseille affirme sa capacité à concilier préservation du milieu marin et gestion durable des activités maritimes.

Au-delà de la réussite de l'opération des " Récifs du Prado ", la Ville déploie de nombreuses actions en faveur du littoral et du milieu marin, telles que le Contrat de Baie signé en 2015 avec tous les acteurs du territoire pour l'amélioration de la qualité écologique et sanitaire des eaux côtières, l'usine de traitement des eaux Géolide et le Bassin Ganay inaugurée en 2017 par la Métropole pour améliorer les rejets d'eaux pluviales dans la mer, mais également la création du Parc National des Calanques largement concentré sur la protection des aires marines, qui constitue le symbole et l'emblème de cette détermination à préserver notre patrimoine naturel marin.

Merci de votre attention.